



Escroqueries dites aux faux coursiers en Indre et Loire



Sur les 9 premiers mois de l'année 2025, les vols et abus de confiance au préjudice des personnes âgées ont connu une augmentation de 12,9 % en Indre et Loire par rapport à la même période l'année précédente (phénomène similaire au niveau national avec une augmentation de 14,57%).

Cibles de personnes mal intentionnées, les personnes âgées sont plus vulnérables lorsqu'il s'agit de vols ou d'escroqueries par ruse, notamment du fait de la progression des réseaux de communications et des moyens informatiques. Mais force est de constater qu'elles ne sont pas les seules cibles d'individus aguerris pour se faire passer pour des professionnels.

L'escroquerie dite au « faux coursier » est caractérisée par l'envoi aux victimes d'un e-mail ou sms frauduleux les incitant à y répondre sous le caractère de l'urgence.

Après y avoir répondu, la victime est contactée par une personne se présentant du service des fraudes de sa banque, l'informant du piratage de ses données bancaires et qui lui propose le passage d'un coursier pour récupérer sa carte bancaire. Une personne se présente ensuite physiquement au domicile de la victime. Une fois le moyen de paiement récupéré, des retraits sont opérés rapidement sur le compte de la victime, l'auteur disposant des codes et de la carte bancaire.

En évolution constante ces 3 dernières années, les escroqueries aux « faux coursiers » se sont accentuées en Région Centre Val de Loire depuis 2024. Actuellement, ces sms concernent régulièrement des livraisons retenues ou bloquées en attente d'une intervention de la victime pour en programmer une nouvelle.

Comment éviter d'être piégé

- Ne pas agir dans l'urgence
- Ne pas répondre aux appels non sollicités et ne pas rappeler les numéros inconnus
- Ne pas cliquer sur un lien reçu par sms ou e-mail non sollicité
- Ne jamais communiquer ses références bancaires (code et carte bancaire)
- Changer fréquemment ses mots de passe
- Ne jamais remettre sa carte bancaire à un coursier. Une banque n'agira jamais ainsi.

En cas d'escroquerie ou de tentative

- Recueillir toute information utile permettant d'identifier l'auteur de la fraude (véhicule utilisé, description physique, etc)
- Signaler toute tentative de fraude à la gendarmerie, ainsi qu'à la banque
- Si la carte bancaire a été remise à une personne, faire opposition immédiatement en contactant sa banque
- Déposer plainte dans les meilleurs délais